

Mécanicien automobile

RNCP36887 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23637
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	02/07/2025

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

- CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobiles.fr>

cpne des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr>

Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ALMEA FORMATIONS INTERPRO	50923283100040	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMAT PROFESS PERMANENTE	77921920300022	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION INSTITUT FORMATION PROF 43	31233053300026	Former et organiser l'évaluation
ASS REGIONALE FORMATION ALTERNEE	30396959600038	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE AUX METIERS	13002948100095	Former et organiser l'évaluation
CFA CCI LE MANS	18720092800054	Former et organiser l'évaluation
CFA DES METIERS 36	13002798000114	Former et organiser l'évaluation
CFA PLOUFRAGAN	13002794900242	Former et organiser l'évaluation
CFA QUIMPER	13002794900093	Former et organiser l'évaluation
CHAMB COMMERC INDUSTRIE NICE COTE D'AZUR	18060001700016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 25 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36887-mecanicien-automobile/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Titre à finalité professionnelle "Mécanicien Automobile" a été créé par la commission paritaire nationale des services de l'automobile de mai 2004 sous la forme d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), il a été déposé au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous sa forme de

Titre à finalité professionnelle en août 2021.

Le Mécanicien automobile réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules. Il réalise les opérations d'entretien périodique sur le véhicule, y compris la climatisation. Il réalise un diagnostic de premier niveau notamment sur les systèmes mécaniques, et réalise les opérations de remplacement ou de remise en état dans le respect des procédures. Il est capable de contrôler et de remettre en état n'importe quelle pièce des systèmes d'injection, de dépollution ou de suralimentation sur un moteur essence ou diesel. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le Mécanicien automobile exerce dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile, le plus fréquemment dans les PME qui réalisent de manière permanente des interventions de maintenance de Véhicules Légers (VL) (à titre d'exemples : concessions automobiles, réparateurs agréés,...).

Le Titre à finalité professionnelle Mécanicien automobile permet d'accéder à une qualification, positionnée à l'échelon 6 de la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités techniques :

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées :
 - o entretien courant et périodique des véhicules,
 - o diagnostic / dépose-pose / contrôle et réglage d'ensembles mécaniques.
- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur :
 - o le contrôle / réglage des moteurs thermiques,
 - o les éléments de liaison au sol.
- Pose d'accessoires sur véhicules.

Organisation et gestion de la maintenance :

- Organisation de la maintenance :
 - o utilisation de la documentation technique,
 - o agencement et entretien du poste de travail /de l'outillage,
 - o application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.
- Gestion de la maintenance :
 - o établissement de tout document d'atelier utile,
 - o conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des circuits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien de gestion moteur en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et

de sécurité/environnement.

- Réaliser les opérations d'entretien sur le moteur (hors vidange) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du circuit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).
- Contrôler et régler les trains roulants en réalisant les contrôles préliminaires et en interprétant les valeurs des relevés de géométrie, pour assurer la remise en conformité des systèmes dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer et réparer les pneumatiques en contrôlant l'état des composants (usure, avarie, dégradation, crevaison), en remplaçant les valves, en équilibrant les roues et en réalisant la mise à pression, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des manufacturiers, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Contrôler les éléments des systèmes de freinage en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des procédures « constructeurs » et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les éléments des systèmes de freinage (classique, ABS/ESP) faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement
- Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (60 volts cc) à l'aide d'outils adaptés, afin de remettre en conformité du circuit électrique, dans le respect des procédures "constructeurs" et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Contrôler un circuit électrique, en utilisant les outils adaptés selon la fonction visée, pour en valider la conformité, selon les préconisations constructeurs et les règles de sécurité.
- Réaliser la maintenance d'un circuit de climatisation en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur...), en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructrices.
- Réaliser la maintenance des systèmes de direction, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des systèmes de distribution, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des moteurs thermiques, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des systèmes de lubrification moteur, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

et des préconisations constructeurs.

- Réaliser la maintenance des circuits de refroidissement, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser le diagnostic sur un circuit de climatisation, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Remettre en état sur un circuit de climatisation, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Réaliser le diagnostic sur des transmissions mécaniques, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état sur des transmissions mécaniques, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des trains roulants, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état les trains roulants, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état les moteurs thermiques, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état des systèmes de freinage, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes d'injection essence, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes d'injection essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes d'injection diesel, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes d'injection diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes dépollution essence, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de

références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

- Réaliser la remise en état des systèmes dépollution essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.
- Réaliser le contrôle des systèmes de dépollution diesel, à la demande d'un commanditaire, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de dépollution diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur
- Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation essence, à la demande d'un commanditaire, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de suralimentation essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation diesel, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de suralimentation diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Blocs de compétences

RNCP36887BC01 — Entretien périodique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des circuits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien de gestion moteur en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.
- Réaliser les opérations d'entretien sur le moteur (hors vidange) en procédant aux contrôles visuels et/ou

instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

- Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du circuit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de réalisation d'un entretien périodique sur un véhicule (Vidange, filtres, contrôles,...)

RNCP36887BC02 — Remplacement de pièces d'usure et réalisation de contrôles / codages associés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler et régler les trains roulants en réalisant les contrôles préliminaires et en interprétant les valeurs des relevés de géométrie, pour assurer la remise en conformité des systèmes dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer et réparer les pneumatiques en contrôlant l'état des composants (usure, avarie, dégradation, crevaison), en remplaçant les valves, en équilibrant les roues et en réalisant la mise à pression, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des manufacturiers, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Contrôler les éléments des systèmes de freinage en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des procédures « constructeurs » et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les éléments des systèmes de freinage (classique, ABS/ESP) faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (60 volts cc) à l'aide d'outils adaptés, afin de remettre en conformité du circuit électrique, dans le respect des procédures "constructeurs" et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).
- Contrôler un circuit électrique, en utilisant les outils adaptés selon la fonction visée, pour en valider la conformité, selon les préconisations constructeurs et les règles de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de remplacement d'un pneu ou d'un élément de liaison au sol (amortisseur, rotule,...) et de remplacement d'un élément du système de freinage et de réalisation d'un contrôle de géométrie

RNCP36887BC03 — Maintenance des systèmes mécaniques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser la maintenance d'un circuit de climatisation en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
 - Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur...), en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructrices.
- Réaliser la maintenance des systèmes de direction, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des

- règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des systèmes de distribution, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des moteurs thermiques, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des systèmes de lubrification moteur, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des circuits de refroidissement, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation portant sur une opération de maintenance sur 2 systèmes mécaniques parmi :

- climatisation
- distribution
- embrayage
- moteur thermique
- circuit de refroidissement

RNCP36887BC04 — Diagnostic des systèmes mécaniques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser le diagnostic sur un circuit de climatisation, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Remettre en état sur un circuit de climatisation, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Réaliser le diagnostic sur des transmissions mécaniques, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état sur des transmissions mécaniques, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des trains roulants, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état les trains roulants, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles

d'hygiène, de sécurité/environnement.

- Remettre en état les moteurs thermiques, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état des systèmes de freinage, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas permettant d'évaluer la capacité d'analyser un dysfonctionnement sur un système mécanique et d'identifier les opérations de remise en état

RNCP36887BC05 — Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence/diesel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser le contrôle des systèmes d'injection essence, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes d'injection essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes d'injection diesel, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes d'injection diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes dépollution essence, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes dépollution essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.
- Réaliser le contrôle des systèmes de dépollution diesel, à la demande d'un commanditaire, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de dépollution diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.
- Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation essence, à la demande d'un commanditaire, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de suralimentation essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation diesel, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de suralimentation diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

- les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Contrôler un circuit électrique, en utilisant les outils adaptés, pour en valider la conformité, selon les préconisations des constructeurs et en tenant compte des règles de sécurité.
 - Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de contrôle/ remise en état sur :

- un système d'injection défaillant ou
- un système de suralimentation défaillant ou
- un système de dépollution défaillant sur un moteur essence ou diesel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Mécanicien automobile exerce dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile, le plus fréquemment dans les PME qui réalisent de manière permanente des interventions de maintenance de Véhicules Légers (VL) (à titre d'exemples : concessions automobiles, réparateurs agréés,...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Mécanicien Automobile
- Mécanicien VL
- Mécanicien de véhicules légers

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de l'avis relatif aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-99 du code de l'environnement, concernant les interventions sur les véhicules climatisés, le contenu de la certification doit obligatoirement permettre de préparer les candidats aux opérations de maintenance des systèmes de climatisation.

L'habilitation électrique est une exigence règlementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques et leur voisinage. (CF : Art. R4544-9 du code du travail)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Candidats titulaires d'un CAP dans le domaine de la maintenance automobile ou d'un diplôme de niveau équivalent, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus aient satisfait aux tests d'aptitude et de motivation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 000 €
Selon la branche	5 363 € – 9 099 €
Prise en charge	Branches concernées
6 000 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 099 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile, CPNE autoroutes
5 363 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date de décision	29/09/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	02/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	54	0	62 %	—
2019	56	0	82 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34320, RNCP9879

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40840

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34320, RNCP36994, RNCP37013

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/mecanicien-automobile>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36887/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	9
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	9
Régions couvertes	2
Départements couverts	8
Organismes certifiés Qualiopi	9
Sessions	de 09/2025 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).